



Compte rendu du Comité Directeur du 16 octobre 2020

Salle des fêtes de Buzançais – 36500

Appel des membres du Comité directeur

Nom Prénom	Présents	Absents	Excusés
ARDELET Céline	X		
ARDELET Sylvie			X
AVIGNON Anne	X		
DENAIS Mathieu	X		
DOISEAU Michel	X		
FORESTIER Guillaume	X		
FRONTERA Jean Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
MICHEL Jean Yves	X		
PERROCHON Jérôme	X		
POITEVIN Thierry	X		
POINTEAUX Dominique	X		
PONS Gérard	X		

1 – Composition des commissions

Avant de procéder à la composition des diverses commissions, le président rappelle la définition de ce qu'est une commission :

- « Une commission est un groupe de personnes chargé, en liaison avec le bureau, de réfléchir à un thème donné en référence au projet associatif et de proposer les actions qui en découlent. Chaque commission est animée par un "administrateur", désigné par le conseil d'administration. »

Une commission, c'est important précise le président, pour que chacun puisse y trouver sa place, et fasse que cela permette d'avancer.

A noter que le président du comité n'a pas obligation d'être présent lors des réunions de ces commissions, sauf nécessité absolue ou lorsqu'il fait partie lui-même de commissions.

A noter que ces commissions sont régies, pour le C.D.T. 36, par l'article 5 du règlement intérieur adopté en Assemblée Générale extraordinaire du 01 mars 1992.

Tableau de composition des commissions :

Commission FINANCES	- AVIGNON Anne - GUIGNARD Éric - PERROCHON Jérôme - POITEVIN Thierry - PONS Gérard
Commission FORMATION	- ARDELET Céline - DENAIS Mathieu - FRONTERA Jean-Emmanuel - MICHEL Jean-Yves - POINTEAUX Dominique
Commission GESTION et ORGANISATION des COMPÉTITIONS	- AVIGNON Anne - DENAIS Mathieu - FORESTIER Guillaume - FRONTERA Jean-Emmanuel - GARRIVET Pascal
Commission COMMUNICATION / DÉVELOPPEMENT	- ARDELET Céline - FORESTIER Guillaume - GUIGNARD Sylvie - PERROCHON Jérôme - PONS Gérard
Commission des ARBITRAGE et RÈGLEMENTS	- AVIGNON Anne - DENAIS Mathieu - FORESTIER Guillaume - FRONTERA Jean-Emmanuel - MICHEL Jean-Yves
Commission ÉCOLES de TIR	- ARDELET Céline - DOISEAU Michel - FRONTERA Jean-Emmanuel - POINTEAUX Dominique
Commission RÉCOMPENSES	- ARDELET Sylvie - GUIGNARD Éric - GUIGNARD Sylvie - DOISEAU Michel

Le nombre de personnes dans chaque commission n'est pas exhaustif et est défini suivant l'importance et le besoin de travail.

Dans le cadre de la commission formation, le président souhaite vivement que soit créé une E.D.T. (Équipe Technique Départementale). Une E.D.T. est une délégation de la ligue Centre Val de Loire pour l'organisation à l'échelle départementale de modules de formations pour les B.T. d'Animateurs ou les B.F. d'Initiateurs ; ainsi que de proposer des modules de "formation continue" pour le renouvellement des brevets fédéraux.

Tableau des référents en liaison avec certaines actions ponctuelles ou permanentes :

Référent "Concours des sociétés / Coupe de l'Indre"	- ARDELET Céline *
Référent "Tour de l'Indre des sports"	- GARRIVET Pascal
Référents "Communication avec les médias"	- FORESTIER Guillaume - MICHEL Jean-Yves
Référents "Site internet du comité 36 / Facebook"	- DENAIS Mathieu - FRONTERA Jean-Emmanuel - PERROCHON Jérôme

* A noter que Céline sera en charge uniquement, de rentrer les points des différents concours des sociétés et coupe de l'Indre sur le site du C.D.T.36.

Proposition est faite également que, les cahiers d'enregistrement des points des concours des sociétés et coupe de l'Indre soient donnés à chaque club en début de saison, ou transmis en même temps que les machines à compter les points au lieu qu'ils soient envoyés par voie postale.

Il est indiqué qu'il y a un travail très important à faire auprès de tous les types de médias pour faire valoir notre sport.

2- Délégation de signature pour les organismes bancaires

Jean-Emmanuel Frontera et Éric Guignard ont pris contact avec l'agence du Crédit Agricole de Levroux où est détenu le compte bancaire du comité, pour la modification des documents liés à ce compte, du fait du changement de présidence et bureau.

Il est proposé que trois personnes du comité directeur, le président, le trésorier et le vice-trésorier aient la signature sur le compte du Crédit Agricole pour certaines facilités de fonctionnement. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité des personnes présentes du comité directeur.

3- Fermeture du C.C.P.

Compte tenu que le C.C.P. détenu par le comité, ne soit crédité que de 25,01€ et que les frais trimestriels coûtent 25€, il est décidé à l'unanimité de clore ce compte.

Pouvoirs sont donnés au trésorier Gérard Pons pour qu'il fasse au plus tôt les démarches nécessaires à la fermeture définitive de ce C.C.P.

4- Point financier/ Souscription au logiciel informatique de comptabilité du CDOS

Les relevés de compte du Crédit Agricole arrivent encore à ce jour à l'adresse de l'ancien président du comité.

Il sera très prochainement modifiée, auprès de l'agence détentrice du compte, la domiciliation au nom du nouveau président du comité Jean-Emmanuel Frontera, et faire en sorte que l'envoi postal des relevés de compte sous format papier soit expédié à l'adresse du bureau du comité à la maison départementale des sports à Châteauroux.

Le paiement en retard du C.N.T.S. suite aux dernières opérations de restauration rapide sur le site du C.N.T.S. est effectué depuis peu.

Pour Information, le loyer annuel du bureau du comité à la maison des sports est de 967,50€.

Actuellement, il existe deux cartes bleues au nom du comité avec des capacités différentes, cartes qui avaient néanmoins leur intérêt d'exister jusqu'à l'an passé, en raison des opérations de restauration rapide au C.N.T.S.

Actuellement, la possession de deux cartes n'a plus raison d'être.

Suite à la question de garder ces deux cartes, une seule de celles-ci ou de ne pas les garder du tout, il est décidé à l'unanimité des membres du comité directeur présents, de résilier ces deux cartes qui n'ont plus leur utilité dans la situation actuelle.

5- Choix d'un représentant pour le CDOS

L'ancien président du comité départemental, Bernard Durantet qui est représentant au C.D.O.S., démissionne de cette fonction.

Il est donc nécessaire de nommer une autre personne représentante du C.D.T.36 au C.D.O.S.

C'est le président actuel Jean-Emmanuel Frontera qui assumera cette représentation ; Pascal Garrivet le suppléant en cas d'indisponibilité de Jean-Emmanuel.

Le paiement de la cotisation au C.D.O.S. a été validé pour permettre au comité de rester adhérent à cet organisme.

6- Point sur le photocopieur et suites à donner

La société Toshiba a fait parvenir le contrat lié au photocopieur utilisé par le C.D.T.36 à Jean-Emmanuel Frontera, contrat souscrit en 2014.

Ce photocopieur a été financé par l'organisme LIXXBAIL.

Il est constaté que ce photocopieur est surdimensionné par rapport aux besoins du comité.

Le contrat arrive à échéance en décembre 2020

La dénonciation de ce contrat doit être effectuée avant le 30 novembre 2020, pour ne pas devoir repartir avec ce contrat.

A l'unanimité des personnes du comité directeur présentes, il est décidé de ne pas reconduire ce contrat avec la société Toshiba.

Néanmoins, certaines questions seront posées par le président au commercial de la société en question, pour une éventuelle reprise de ce photocopieur :

- Quel serait le coût d'une reprise de notre part ?
- Quels sont les coûts des consommables ?
- Y a-t-il des pièces de rechanges et pendant combien de temps encore ?
- Est-ce que cette machine est déplaçable par nos soins dans un autre local, et qu'elle soit aisément reconnectable ?

7- Inventaire et centralisation du matériel du comité 36

Concernant les matériels, propriété du C.D.T.36, entreposés jusqu'alors à Chabris, certains ont été rapatriés et centralisés au local du comité à la maison départementale des sports :

- 2 machines à compter les points.
- 3 carabines à air comprimé, mais sans les cartouches d'air.
- 2 carabines laser.
- 2 boîtes de contrôle des pistolets
- Divers petits matériels d'arbitrage.
- La clef du garage de la remorque "stand mobile" et ses papiers.
- Un ordinateur portable
- Un ordinateur de bureau avec imprimante et scanner

Il existe encore des cibles électroniques 10M/50M, des vestes de tir et pantalons de tir, et autres matériels pour les disciplines du 10M, à retrouver.

Gérard Pons se propose de faire l'inventaire de ces matériels sur la base des documents en possession, pour en connaître l'exactitude.

A la suite cet inventaire, un document écrit sera établi.

8- Questions diverses

Le changement du comité directeur et du bureau a été officialisé par l'envoi de courriers aux différentes instances administratives et sportives.

Suite à la répartition des fonds obtenus lors des opérations de restauration rapide au C.N.T.S. en 2019, une erreur de calcul malheureuse de 104€ a été faite au détriment du club de Châteauroux.

Le président formule une demande d'acceptation ou non, d'opérer une rectification pour annuler cette erreur.

L'ensemble des membres présents du comité directeur valide l'accord de rectification envers le club de Châteauroux.

Il devait être réparti aux différents clubs ayant animé le tour de l'Indre des sports en 2018, une quote-part de la subvention allouée par le conseil départemental. Il avait été évoqué un montant de 100€ par étape pour ces clubs participants. A ce jour, aucun retour n'a été enregistré par qui que ce soit.

Une recherche sera effectuée pour retrouver le compte rendu qui fait état de ce sujet, avant de procéder à ce que prévu.

Point sur les championnats départementaux 10M :

- Pour le championnat pistolet vitesse et standard à Chabris les 30 et 31 octobre, une limitation de 10 personnes (compétiteurs et arbitres) sur le pas de tir sera appliquée en raison de la situation sanitaire actuelle. Il n'y aura pas de restauration sur place.

- Pour le championnat carabine et pistolet précision au C.N.T.S. les 7 et 8 novembre, 70 postes de tir seront ouverts simultanément. Les tireurs devront obligatoirement se présenter avec une copie de leur convocation en plus de leur licence présentée habituellement.

Information concernant les matches U.N.S.S. :

- Le championnat de France U.N.S.S. 2021 aura lieu au C.N.T.S.
- Dans le cadre et l'intérêt de communiquer sur notre sport auprès des scolaires (collèges et lycées), il semblerait souhaitable d'en parler le plus possible aux jeunes de nos clubs pour relayer l'information auprès des chefs d'établissements et professeurs de sports afin d'essayer de constituer des équipes.
- Le dernier dossier d'information U.N.S.S. mis à jour dernièrement, sera envoyé tout prochainement aux clubs de notre département.

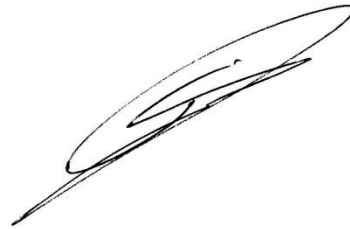
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.E. FRONTERA', written in a cursive style.

Jean Emmanuel FRONTERA

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. DOISEAU', written in a cursive style.

Michel DOISEAU